



Brullioles



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 septembre 2018

Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

*** Halte-Garderie : constitution d'une Société Publique Locale - SPL**

Après avoir pris lors de sa séance du 15 juin 2018 une délibération de principe pour la constitution de la Société Publique Locale, le conseil municipal doit entériner plusieurs délibérations pour la mise en place de cette structure qui gèrera le multi accueil de Brullioles à compter du 1^{er} janvier 2019.

1°] Le conseil municipal approuve officiellement la constitution de Société Publique Locale.

2°] Le conseil municipal délibère favorablement pour prendre une décision modificative du budget afin de pouvoir contribuer au capital social à hauteur de 8 000 € (cette dépense sera prise sur la réserve « dépenses imprévues » du budget 2018).

3°] Le conseil municipal désigne Monsieur Alain FRANÇON comme représentant de la commune à l'Assemblée Générale des actionnaires et Monsieur Noël BERNARD comme mandataire représentant la commune au Conseil d'Administration de la société.

Monsieur le Maire siègera au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale comme représentant de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

*** Service urbanisme**

Monsieur le Maire rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2017 les demandes d'autorisations d'urbanisme sont instruites par le service compétent de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

Une convention précise les modalités de fonctionnement et la participation financière de chaque commune qui se compose d'une part « abonnement » de 1 € par habitant et d'une part « variable » en fonction du nombre de dossiers instruits.

Ce service étant en déficit, il est nécessaire de passer la part « abonnement » de 1 € à 1.30 € par habitant. Pour cela, le conseil municipal valide une nouvelle convention avec la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

Adressage

**La pose des numéros est à la charge des propriétaires.
Une nouvelle permanence pour la distribution de ces plaques
se fera de 10h à 11h30 le samedi 6 octobre 2018**

Néanmoins, pour les personnes n'ayant pas la possibilité de poser leur numéro,
le service technique pourra s'en charger ultérieurement.

* Les élus décident de faire l'acquisition d'un perforateur sans fil pour la mise en place des plaques.

Dossiers en cours

*** Aménagement entrée est du village**

Les élus décident de relancer le cabinet TRACE afin de finaliser l'étude de l'aménagement de cet espace.

*** Réaménagement de l'école**

Nous sommes toujours en attente de nouvelles propositions de l'architecte concernant la reconfiguration de l'école. Monsieur le Maire interviendra auprès du cabinet d'architecture afin d'avancer rapidement sur ce projet.

*** Voirie**

- La réactualisation de la longueur de la voirie est validée par le conseil municipal : 24,933 km au lieu de 22,699 précédemment.

- Les travaux de voirie réalisés par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais seront exécutés courant octobre.

Questions diverses

*** Cérémonie du 11 novembre**

Le conseil municipal approuve l'initiative du corps enseignant de s'investir dans la Cérémonie à l'occasion du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Manifestations à venir

Octobre 2018		Novembre 2018	
Jeudi 4	Cinéma	Jeudi 1 ^{er}	Cinéma
Dimanche 14	Repas de l'Amitié	Vendredi 9	Association des Familles – Revole du 13 juillet
Jeudi 18	Cinéma	Dimanche 11	Comité des Fêtes – Thé dansant
		Dimanche 11	Cérémonie du 11 novembre
		Jeudi 15	Cinéma
		Samedi 17	Tennis club – soirée
		Dimanche 18	L'Orphéon – Concert Sainte-Cécile
		Dimanche 25	Association des familles – Marché de Noël
		Jeudi 29	Cinéma